

AME-6054 : Gestion écologique du territoire

NRC 87555

Automne 2013

Mode d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-0-6

Crédit(s) : 3

Ce cours a pour objet de favoriser une meilleure gestion du territoire. Il s'adresse à l'utilisateur et au promoteur du cadre écologique de référence plutôt qu'au cartographe, bien que certaines connaissances de base soient requises. Il aborde les thèmes suivants: gestion écologique du territoire; développement de la cartographie écologique; concepts et principes régissant la cartographie écologique; applications concrètes et récentes du cadre écologique de référence.

Le cours sera offert hors campus à la salle 118 de l'Édifice Marie-Guyart, 1e étage 675, boulevard René-Lévesque Est Québec QC G1R 5V7 Une excursion sur le terrain est prévue le mardi 1er octobre. La sortie durera toute la journée et est obligatoire.

Plage horaire :

Cours en classe

Mardi 08h30 à 11h20 Édifice Marie-Guyart (cplex G) Du 3 sept. 2013 au 13 déc. 2013

Activité à l'extérieur

Mardi 08h00 à 16h50

Le 1 oct. 2013

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours :

<https://www.portaildescours.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=48920>


Coordonnées et disponibilités

Frédéric Poisson

Professionnel au MDDEP

Édifice Marie-Guyart (Complexe G) 4e étage

frederic.poisson@mddep.gouv.qc.ca

 418-521-3907 poste 4423

Disponibilités :

Je suis disponible par courriel ou par téléphone tous les jours de la semaine.

Soutien technique :

Équipe de soutien - Systèmes technopédagogiques (BSP)

<http://www.ena.ulaval.ca/aide.html>

418-656-2131 poste 14331

Automne et hiver	
Lundi au jeudi	8h00 à 19h00
Vendredi	8h00 à 17h30
Été	
Lundi au jeudi	8h00 à 17h00

Vendredi

8h00 à 16h00

Sommaire

Description du cours	4
Introduction	4
But	4
Objectifs généraux	4
Formule pédagogique	4
Contenu	4
!!! ATTENTION !!!	5
Contenu et activités	5
Évaluations et résultats	5
Liste des évaluations	5
Barème de conversion	6
Politique de plagiat	6
Gestion des délais	6
Qualité du français	7
Évaluation de l'enseignement	7
Matériel didactique	7
Matériel obligatoire	7
Matériel recommandé	7
Spécifications technologiques	7
Site web de cours	7
Portail thématique de la Bibliothèque	8
Centre de documentation	8
Bibliographie	9
Bibliographie	9

Description du cours

Introduction

Ce cours porte sur le Cadre écologique de référence, un outil de cartographie et de classification du territoire développé au ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs.

Ce Plan de cours a pour objectif de vous préparer à suivre le cours. Il vous informe notamment sur les caractéristiques de base du cours (objectifs, approche pédagogique, etc.), sur les activités d'apprentissage proposées, les modalités d'évaluation et le matériel didactique nécessaire.

Bonne lecture et bon cours!

But

Le but de ce cours est de se familiariser avec le Cadre écologique de référence, les concepts qui le supportent et les applications qui en découlent.

Objectifs généraux

Ce cours propose une approche écosystémique à l'aménagement de territoire en utilisant le cadre écologique de référence comme base de l'information écologique. Il s'adresse avant tout à des futurs utilisateurs et des promoteurs de la gestion écologique du territoire. Il s'appuie sur des applications pratiques récentes. Ce cours ne vise pas à former des cartographes (des producteurs de cartes écologiques) même si un minimum d'enseignement pratique est présenté de manière proactive pour comprendre l'essentiel des techniques cartographiques qui sous-tendent cette approche.

Formule pédagogique

Le cours repose sur une série de conférences et de travaux pratiques données par les différents membres du groupe de cartographie du MDDEP et par des collaborateurs externes.

Durant ce cours, vous aurez à effectuer des lectures, pour vous préparer aux sujets abordés.

La durée prévue du cours est de 15 semaines.

Pour vous aider à améliorer vos stratégies d'apprentissage, pour vous guider vers l'essentiel du contenu et pour vous aider dans la gestion de votre temps d'étude, vous pouvez consulter le Centre d'aide aux étudiants pour obtenir des conseils sur la réussite universitaire (www.aide.ulaval.ca).

Contenu

Le cours débute par une mise en situation sur la gestion du territoire au Québec; il souligne l'importance d'une connaissance écologique pour soutenir une approche écosystémique à l'aménagement et au développement du territoire.

Il se poursuit par la présentation du cadre écologique de référence (CER) comme outil privilégié de la connaissance écologique. D'abord, une rétrospective des développements de la cartographie écologique dans le monde souligne que le cadre écologique de référence aujourd'hui appliqué au Québec est dans le prolongement de l'évolution mondiale de cette cartographie. Ensuite, sont présentés les concepts et les principes qui régissent le cadre écologique de référence puis, brièvement, les méthodes de découpage et de description du territoire (milieux terrestres et aquatiques).

La suite du cours repose sur la présentation d'applications concrètes et récentes en gestion écologique du territoire. Les thèmes abordés touchent notamment l'aménagement régional, la gestion par bassin versant, l'évaluation de la biodiversité, et la gestion des paysages. Ces applications couvrent plusieurs échelles d'intervention qui vont du national au local et utilisent à plein les outils géomatiques.

Une excursion à travers les paysages des Basses-Terres du Saint-Laurent et des contreforts des Appalaches complète le cours.

!!! ATTENTION !!!

! **Le cours se donnera à la Salle 118 au 1^{er} étage de l'édifice MArie-Guyart (tours du Complexe G) au 675 Boulevard René-Lévesque Est Québec G1R 5V7**

! **L'excursion du 1 octobre dure toute la journée et elle est obligatoire (l'évaluation du rapport compte pour 50 % de la note)**

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
<u>Introduction au cours</u>	3 sept. 2013
<u>Prologue</u>	10 sept. 2013
<u>Introduction au Cadre Écologique de référence</u>	17 sept. 2013
<u>Méthode cartographique</u>	24 sept. 2013
<u>Sortir des sentiers battus : tournée de terrain dans la MRC de Lotbinière</u>	1 oct. 2013
<u>Résultats : Découpage et données</u>	8 oct. 2013
<u>Intégration de l'hydrologie</u>	15 oct. 2013
<u>Travaux pratiques</u>	22 oct. 2013
Semaine de lecture	29 oct. 2013
<u>Application en hydrologie</u>	5 nov. 2013
<u>Hydrogéomorphologie</u>	12 nov. 2013
<u>Applications au niveau local</u>	19 nov. 2013
<u>Applications au niveau régional</u>	26 nov. 2013
<u>Applications au niveau national</u>	3 déc. 2013
<u>Applications au niveau international</u>	10 déc. 2013

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives

Titre	Date	Mode de travail	Pondération
-------	------	-----------------	-------------

Questions	À déterminer	Individuel	25 %
Rapport d'excursion (Somme des évaluations de ce regroupement)			0 %
Rapport d'excursion	Dû le 15 oct. 2013 à 09h59	Individuel	50 %
Rapports de travaux pratiques (Somme des évaluations de ce regroupement)			25 %
Rapport de travaux pratiques	Dû le 5 nov. 2013 à 10h01	Individuel	25 %

Formatives

Titre	Date	Mode de travail
Cette liste ne contient aucun élément.		

Trois modes d'évaluation sont préconisés : des questions à réponses courtes aux début des séances, un rapport de l'excursion du 6 octobre pour évaluer la capacité de synthèse et la compréhension des enjeux, un rapport des travaux pratiques effectués lors des séances du 27 octobre et du 10 novembre.

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	75	79,99
B	70	74,99
B-	65	69,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	61	64,99
C	60	60,99
E	0	59,99

X abandon sans échec

Politique de plagiat

Le [Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval](#) encadre les activités sanctionnées sur le plan du plagiat, de la tricherie et de la fraude académique. Tout étudiant qui commet une infraction à ce règlement dans le cadre du présent cours est passible de sanctions. Ces mesures ont été mises en place afin de protéger l'intégrité académique au sein de l'institution «dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants».

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives au respect du droit d'auteur. Parmi les infractions académiques, l'article 28 répertorie différentes infractions liées au plagiat:

- copier un document;
- utiliser l'œuvre d'autrui, en tout ou en partie, sans en mentionner la source;
- soumettre le même travail dans deux cours différents à l'insu des enseignants;
- etc.

Ce règlement s'applique à toutes les activités exigées de l'étudiant dans le cadre de son cours et de son programme d'études. Les conséquences peuvent mener à une réprimande, une mise en probation, une suspension d'inscription à l'Université, le congédiement, une expulsion ou au rappel du diplôme de l'individu.

Gestion des délais

En conformité avec la politique de gestion des retards de la faculté, tout travail remis en retard sera verra attribuer une pénalité d'un point par jour de retard jusqu'à un maximum de 10 points.

Cependant, il est entendu que certaines circonstances exceptionnelles peuvent empêcher l'étudiant de remettre une évaluation dans les délais prescrits. Dans ce cas, il est de la responsabilité de l'étudiant d'en avvertir la personne assurant l'encadrement le plus tôt possible afin d'arriver à une entente pour une extension ou

d'envisager des alternatives.

Si la demande est acceptée, l'étudiant ou l'étudiante ne se verra accorder aucune note jusqu'à l'expiration du délai prescrit.

Qualité du français

En conformité avec la *Politique sur l'usage du français à l'Université Laval, des Dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval*, le français utilisé dans vos travaux doit être impeccable. Ainsi, la qualité du français sera évaluée à hauteur de 2 % dans tout travail ou examen. Un membre du personnel enseignant peut refuser de corriger un travail montrant une très mauvaise qualité du français et le retourner à l'étudiant pour qu'il le recommence. Le cas échéant, les pénalités associées au retard de la remise du travail seront assumées par l'étudiante ou l'étudiant selon les critères présentés dans le plan de cours.

Évaluation de l'enseignement

En conformité avec la *Politique de valorisation de l'enseignement et Dispositions relatives à l'évaluation de l'enseignement à l'Université Laval*, il est possible que le cours que vous suivez soit évalué. Si tel est le cas, vous recevrez une invitation à remplir un questionnaire d'appréciation en ligne ou transmis par la poste selon le cas. Votre opinion est très importante, car elle permettra d'améliorer la qualité de ce cours. Nous comptons donc grandement sur votre collaboration.

Matériel didactique

Matériel obligatoire

Cette sous-section n'a pas encore été complétée par votre enseignant.

Matériel recommandé



[Holon](#)

Spécifications technologiques

Pour pouvoir suivre ce cours, vous devrez disposer du matériel et des logiciels suivants :

Logiciels	Adresse web	Prix
Lecteur PDF	Acrobat Reader version 9.0 ou + www.adobe.com	Gratuit

Site web de cours

À partir de la page d'accueil du site web de cours, voici les sections auxquelles vous aurez accès

[*Décrivez les différentes sections du plan de cours et les informations qu'elles contiennent*].

Plan de cours

Informations générales

- Présentation des informations officielles du cours
- Coordonnées et disponibilités du personnel enseignant et du personnel pour l'encadrement
- Dates importantes

Description de cours

- Présentation du cours, de son but et de ses objectifs généraux
- Description de l'approche pédagogique prévue dans le cours
- Description des modalités de l'encadrement qui est fourni à l'étudiant à distance

Feuille de route

- Liste des modules et de leurs activités d'apprentissage à faire chaque semaine

Évaluations et résultats

- Présentation des modalités d'évaluation formative prévues dans le cours
- Présentation des modalités d'évaluation sommative (travaux et examens) prévues dans le cadre du cours
- Informations pour la passation des examens sous surveillance à distance
- Présentation des informations relatives aux barèmes d'évaluation, à la gestion des délais, à la politique de plagiat et à l'évaluation du français.

Matériel didactique

- Liste du matériel obligatoire pour le cours
- Liste du matériel complémentaire et facultatif pour le cours
- Spécifications technologiques nécessaires pour le cours

Médiagraphie et annexes

- Liste de références pour le cours

Outils

[Décrivez les différents outils et leur fonctionnement dans le cadre du cours.].

Forum [S'il y en a un]

- Permet de répondre aux questions relatives au cours
- Permet de participer aux activités de discussion prévues

Calendrier [S'il y en a un]

- Permet de voir les événements importants prévus dans le cours

Classe virtuelle [S'il y en a un]

- Permet d'accéder à l'outil de classe virtuelle synchrone de l'université

Portail thématique de la Bibliothèque

La Bibliothèque de l'Université Laval offre à ses usagers l'accès à des informations et des outils en recherche documentaire regroupés par discipline :

- Livres, articles, documents multimédias, etc.
- Bases de données de la discipline
- Nouveautés
- Suggestions de votre conseiller à la documentation
- Etc.

Pour explorer les ressources de votre discipline, cliquez sur le lien suivant : [Choisir le lien correspondant à votre discipline]

http://www.bibl.ulaval.ca/mieux/ref-index/chercher/portails/arts_lettres/amenagement

http://www.bibl.ulaval.ca/mieux/ref-index/chercher/portails/arts_lettres/architecture

http://www.bibl.ulaval.ca/mieux/ref-index/chercher/portails/arts_lettres/arts_visuels

Centre de documentation

L'École met à la disposition de ses étudiants et de son corps professoral un centre de documentation spécialisée. On y retrouve une multitude de documents qu'on peut consulter sur place ou encore emprunter.

Vous trouverez plus d'information en allant visiter la page du centre de documentation

[Choisir le lien du centre de documentation de votre École]

[Centre de documentation en aménagement du territoire](#)

[Salle de lecture d'architecture et d'urbanisme](#)

[Centre de documentation en arts visuels et en design](#)

Bibliographie

Bibliographie



[CER](#)



[Paysages](#)